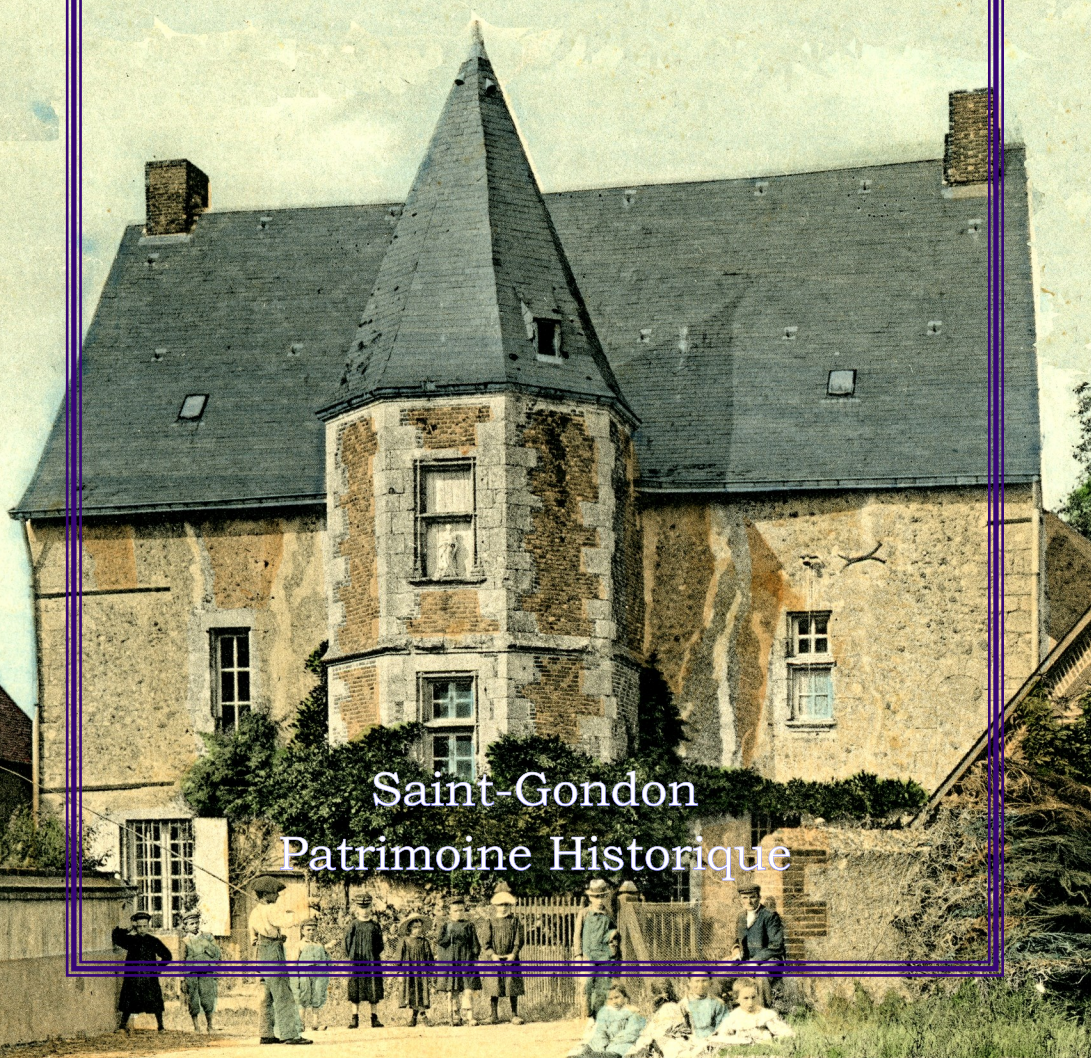




Le Prieuré de Saint-Gondon



Saint-Gondon
Patrimoine Historique

Collection Patrimoine de Saint-Gondon

Livret N° 2

Edition mai 2022

par l'Association

Saint-Gondon Patrimoine Historique.

Tirage 200 exemplaires

Livret N° 1 : L'Eglise de Saint-Gondon

septembre 2021

Livret N° 2 : Le Prieuré de Saint-Gondon

Mai 2022



AVANT PROPOS

Le prieuré de Saint-Gondon est intimement liée au village et à son patrimoine. Il a la chance d'être assez bien conservé grâce aux efforts des propriétaires successifs qui ont compris la valeur tant patrimoniale qu'historique de ce bâtiment emblématique du village.

C'est une bien longue histoire que nous allons tenter de retracer humblement dans ce livret afin que, lors de votre prochaine visite, vous y verrez aussi ceux et celles qui l'ont fait vivre pendant des siècles.

Nous remercions tous les contributeurs à ce projet et vous souhaitons, ami lecteur, autant de plaisir à parcourir ces lignes que nous en avons eu à les rédiger et à les mettre en page.

Le Président

Le Trésorier

Juan Garcia del Prado

Patrick Chanay



LE PRIEURÉ DE SAINT-GONDON

Le mot prieuré, désigne une communauté religieuse dépendant d'une abbaye et comprenant un petit nombre de moines, ainsi que le logis du prieur. Ce terme apparaît après le XIIe siècle et ne prend son sens juridique qu'au XIIIe siècle.

C'est un monastère, le plus souvent subordonné à une abbaye plus importante ; il est placé sous l'autorité d'un prieur, lui-même dépendant d'un abbé plus important. Le prieur, dans l'ordre de Saint-Benoît, est le supérieur d'un monastère.



LES ORIGINES

Au IV^e siècle, l'ermite Florent d'Anjou s'établit au Mont Glonne aujourd'hui Saint-Florent-le-Vieil, Maine-et-Loire. À la fin du VIII^e siècle, une communauté s'organise autour d'une règle religieuse puis le monastère est richement reconstruit par Charlemagne. Il lui remet également un vase dit du Saint Graal. Son fils, Louis le

Pieux fait revenir des moines d'Italie et les installe au monastère pour y établir la règle

bénédictine. En 853, les vikings pillent et brûlent le monastère et remontent la Loire et ses affluents, les moines s'enfuient alors avec leurs reliques à Saint-Gondon entre 866 et 881.

Avant l'an 866, aucun document ne mentionne l'existence d'une communauté religieuse avant la mort de saint Gondon. Soit il existait déjà au VI^e siècle, à Nobiliacus⁽¹⁾, une cellule monastique et les disciples de l'ermite Gondulfus se seraient alors joints à eux lors de la translation⁽²⁾, soit ces mêmes disciples fondèrent une cellule de vie monastique, entre le VI^e et le IX^e siècle, lorsque le corps de l'ermite fut transféré à Nobiliacus. Par la suite, sous l'influence de l'Abbaye de Fleury⁽³⁾, la communauté aurait appliqué la règle de Saint-Benoît.



Statue de saint Gondon Le passé du monastère nous est donc inconnu, mais
Pierre et bois polychrome nous pouvons admettre l'existence d'une cellule dé-
Eglise de Saint-Gondon pendant directement de l'Abbaye de Fleury et apparte-
1661



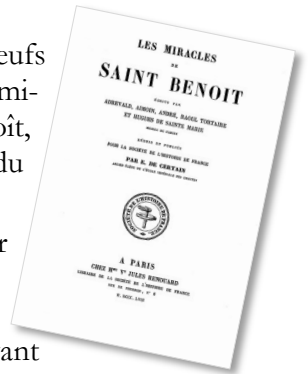
(1) Premier nom du village de Saint-Gondon

(2) On parle ici du transfert du corps du saint de sa première sépulture sur la commune d'Autry, à Nobiliacus - Voir Livret « *L'Eglise de Saint-Gondon* »

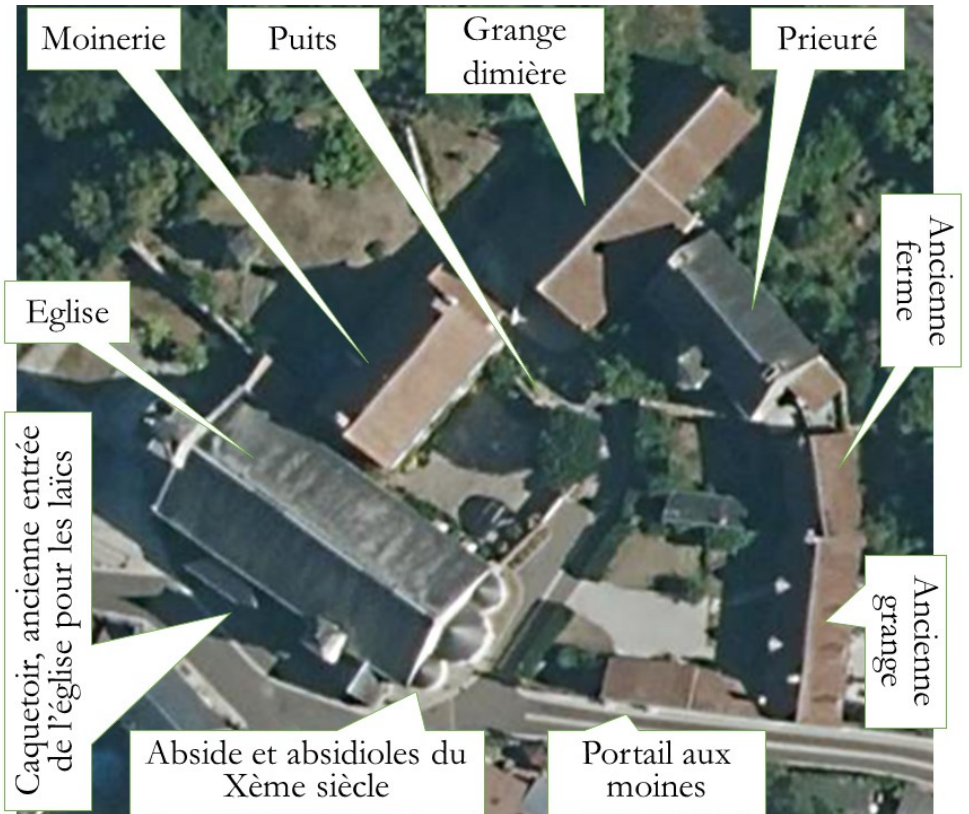
(3) L'Abbaye de Fleury a été fondée par des moines venus de Saint Aignan d'Orléans dans la première moitié du VII^e siècle. Elle devint un important lieu de pèlerinage après l'arrivée des reliques de Saint Benoît de Nursie du Mont Cassin (Italie). Un village se construisit alors autour du monastère.

nant au Roi de France comme en témoignent les neufs livres des *Miracula Sancti Benedicti* qui relatent les miracles survenus auprès des reliques de saint Benoît, tant à Fleury qu'en différents lieux dépendants du monastère.

Ils ont été rédigés entre les IXe et XIIe siècle par cinq auteurs, tous moines de Fleury, dont Adrevaldus, moine historien né au début du règne de Louis le Pieux, qui a écrit, dans le premier tome, avant l'an 865 date de sa mort, quelques lignes sur Nobihiacus. Il parle en effet d'un *monasteriolum*, c'est-à-dire d'un petit monastère.



L'ENCLOS DU PRIEURÉ



▲ *Vue aérienne de l'enclos prieurial*



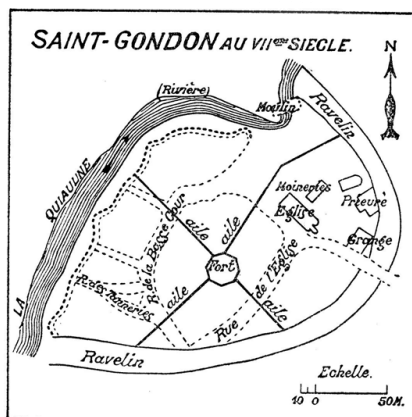
On ne connaît pas l'époque exacte de construction des premières murailles, cependant, leur mention apparaît sur d'anciens manuscrits vers 1400.

◀ Le portail aux moines

À l'origine le monastère était composé d'une chapelle⁽⁴⁾, d'une moinerie, d'une ferme et de dépendances puis, plus tard, d'une grange demière, le tout enclos des murailles de la ville et séparée d'elle par un haut mur percé d'une porte dite « portail aux moines » au fronton du-

quel on distingue encore l'emplacement d'armoiries, détruites à la Révolution, ou par l'érosion du temps.

Plan publié par Daniel Desbordes, Membre correspondant de la Société Archéologique du Giennois, dans sa monographie sur Saint-Gondon. Il permet de se rendre compte du système de défense qui s'appuie sur un fort à motte, des murailles, un ravelin (doux sèche) et des ailes partitionnant le cœur du village en quatre cours. L'enclos prieurial sera clos par un mur un peu plus tard. ➤



Les monastères du Moyen âge sont plus que des lieux de prière, ce sont des centres culturels importants. A l'origine beaucoup ne sont que de modestes groupes de cellules et de huttes abritant la vie d'hommes voués à la prière et aux travaux manuels. Les moines sont les penseurs, ceux qui lisent et qui écrivent. Le monastère est donc à cette époque non seulement le lieu de l'enseignement religieux, mais également un centre culturel. Il joue un rôle économique et social ; Il accueille tout le monde car les auberges sont encore inconnues. Marchands et pèlerins y trouvent, après une pénible étape, une table pour manger ainsi qu'un toit pour passer la nuit, et apporte également la sécurité, car il est au centre d'un enclos fermé de murs.

(4) L'abside et deux absidioles de l'église actuelle – Voir livret « L'église de Saint-Gondon » publié en 2021

LA MOINERIE

En général, la taille du bâtiment abritant les moines dépendait de leur nombre. Le plan devait en être très simple et il devait être accolé à l'église. En 1487 le logis des moines se trouvait déjà à cette place et l'a certainement toujours occupée. La Moinerie fut la



résidence du prieur jusqu'en 1493, date de la fin de la construction du prieuré actuel.

Tel qu'on le voit aujourd'hui, le logis des moines prend la forme d'une vaste maison qui ne garde pas le souvenir de sa destination première. En effet, la Moinerie a été transformée par la commune pour en faire une maison d'école pour les filles en 1880. De nos jours c'est une vaste maison d'habitation de deux étages percés de baies et de portes modernes qui n'ont aucun rapport avec les petites fenêtres et grandes fenêtres à meneaux dont témoigne l'abbé Pouradier⁽⁵⁾. Le logis des moines avait moins de style que le prieuré. Il était composé de deux étages dont les plafonds étaient moins hauts que ceux du prieuré. Il comprenait deux pièces au premier et deux pièces au second. L'escalier qui permettait d'accéder à l'étage se trouvait à l'intérieur au milieu du bâtiment. Notre précieux témoin parle en effet d'une petite fenêtre, côté jardin, qui se trouvait au centre de la façade et qui éclairait l'escalier. On accédait au rez-de-chaussée par une porte ouvrant sur la cour et deux sur chacun des pignons.

Pour ce qui est de l'éclairage, l'abbé en fait une description précise :

« Le rez-de-chaussée était éclairé du côté de la cour par deux très petites croisées placées de chaque côté de la porte et du côté du jardin par deux grandes croisées avec meneaux, et une toute petite au

(5) Curé de la paroisse de 1856 à 1895

milieu pour éclairer sans doute l'escalier. L'étage était éclairé du côté de la cour par une assez grande croisée avec meneaux au-dessus de la porte et deux toutes petites de chaque côté, et du côté du jardin, par deux grandes croisées à meneaux et une toute petite au milieu pour éclairer l'escalier.

Les cheminées étaient, comme celles du logis prioral, à grand appareil⁽⁶⁾ ».

Un puits attenant au mur de la moinerie, face à la grange dimière, a été creusé dans les années 1560 pour alimenter le monastère en eau potable. Une porte a été percée dans le muret pour y accéder commodément.



Peu après, les calvinistes de Gien occupèrent Saint-Gondon pendant près de deux ans, incendiant l'église et perpétrant de nombreux saccages, crimes et pillages mais il semble que, tant la moinerie que le prieuré, sortirent quasiment indemnes de ces années sombres.



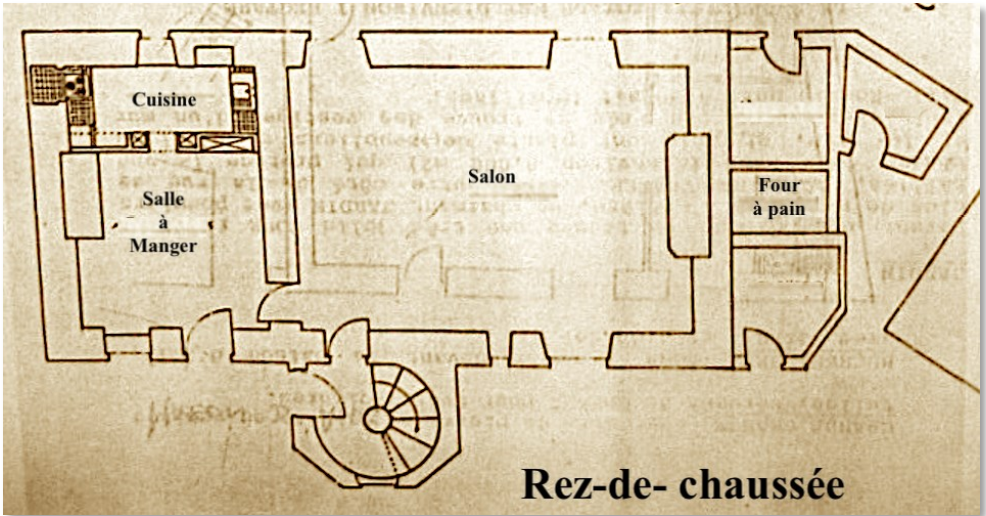
Le Prieuré de Saint-Gondon - Dessin à la plume de Jean Fort

(6) Pour un grand appareil (de construction) on emploie exclusivement des pierres de très grandes dimensions rigoureusement taillées d'équerre, dont les assises sont égales et les joints réguliers.

LE PRIEURÉ

Un peu d'architecture

Le logis qu'occupent les prieurs à la fin du Moyen Âge est le plus beau bâtiment de l'enclos du prieuré. Il est construit sur les anciens murs de la ville.

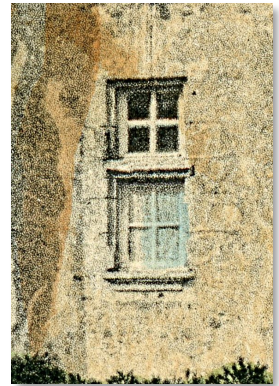


▲ Les deux plans représentent l'aménagement actuel du prieuré ▼

Les prieurs commendataires n'étaient pas tenus par l'obligation de résidence, le bâtiment ne leur servait certainement que quand ils décidaient de venir surveiller de près leurs fermiers. Dès le XIIe siècle on trouve aux archives du Maine-et-Loire des pièces faisant état des visites que reçurent les prieurs. Le logis du prieur est riche et spacieux contrairement à celui des moines, il avait été conçu pour accueillir plusieurs personnes et ce de façon confortable et agréable.

La forme générale du logis du prieur s'inscrit dans une tradition architecturale née dans le Berry à la fin du XVe siècle et s'est développé au XVIe. Les murs sont principalement faits d'un blocage de poudingue⁽⁷⁾ comme sur tous les bâtiments anciens de la ville, technique utilisée dès le Moyen Âge. On peut remarquer à différents endroits sur le logis que des restau-

raisons du mur ont été faites uniquement avec des briques. Les seules parties en pierre sont les chaînages et les encadrements des portes et fenêtres. Les ouvertures sont à l'image de celle du logis des moines, plus nombreuses et plus grandes en arrière du bâtiment. Outre les deux fenêtres en bas à gauche du bâtiment, le logis est éclairé par une longue baie à meneaux de chaque côté de la tourelle, qui elle, en possède une à chacun de ses étages, placées l'une au-dessus de l'autre. Ces ouvertures ont toutes la même forme. Elles n'ont pas de croisillon mais une seule traverse les divisant en deux parties inégales.



Fenêtre à meneau

La tour octogonale est entièrement recouverte de briques. Les seuls éléments en pierre taillés, sont les ouvertures, les chaînages et les bandeaux marquant les étages. Le décor du logis prioral est constitué d'une succession de quatre losanges noirs emboîtés sur un fond rouge.



L'autre partie importante du décor de la tour, est la petite porte de style gothique, ouverte sur son flanc gauche. Elle illustre parfaitement l'architecture qui s'est développé sur les manoirs des pays de Loire entre 1485 et 1510. Le prieuré avait considérablement souffert de son réaménagement en école.

Le rez-de-chaussée est distribué entre deux grandes salles. On y accédait par la porte de la tourelle ou par la porte ouvrant sur la cour qui donnait dans la première salle.

L'abbé Pouradier pense qu'elle devait servir de cuisine. Elle possède une grande cheminée, prouvant qu'elle n'avait qu'un rôle fonctionnel.

servir de cuisine. Elle possède une grande cheminée, prouvant qu'elle n'avait qu'un rôle fonctionnel.

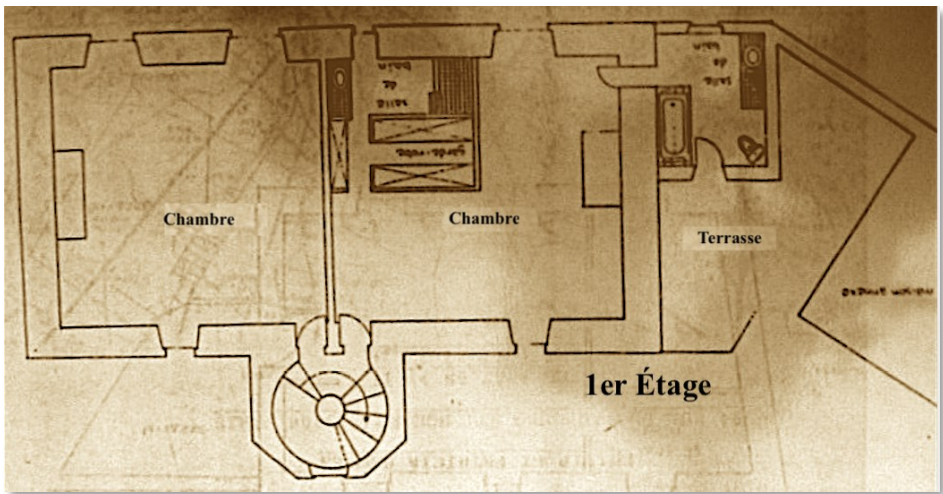
(7) Cailloux liés entre eux par un ciment

L'autre grande pièce, la plus importante, possède un plafond à la française et une cheminée monumentale sur laquelle court un décor mêlant bestiaire animalier et enroulements végétaux. Derrière cette seconde salle est un ancien four à pain.

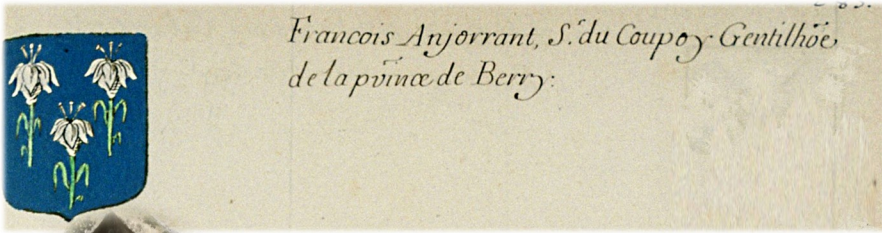
Le second étage est occupé par deux vastes pièces qui servaient de chambre. Dans l'embrasure des grandes fenêtres, des bancs de pierres avaient été aménagés, d'où, étant assis, vous pouvez voir tout le Val de Loire depuis Gien jusqu'à Dampierre.



Vue ancienne de la grande salle



Le toit repose sur une charpente en châtaignier, très bien conservée. L'intérieur de la tourelle est occupé par un escalier à vis, éclairé par les deux fenêtres à traverse que l'on voit de l'extérieur sur son pan central. On peut remarquer au bas de cette tour une petite chauve-souris sculptée, illustrant parfaitement le vocabulaire décoratif de l'époque. Des noms sont gravés, deux prénoms, une légende veut que ce soit de prieurs, la trace évidente du ciseau à pierre et la calligraphie les rendent anciens et ne laissent aucun doute quant à leur origine.



▲ *Blason de la famille Anjorant tel qu'il figure au Grand Armorial⁽⁸⁾ de France*

Les travaux de construction se sont très certainement terminés, sous Jean Anjorant, qui, pour marquer cet achèvement, fit placer son blason sur la porte de la tourelle et ceux de ses prédécesseurs mêlés aux siens, sur la cheminée.

◀ *Trace des armoiries de la famille Anjorant au dessus de la porte de la tourelle.*

La façade, la toiture, et la cheminée de la grande salle sont inscrites à l'inventaire des Monuments Historique depuis 1975.

Écusson de la cheminée du prieuré

La pierre sur laquelle étaient sculptées ces armoiries était incorporée dans la frise entourant le manteau de la grande cheminée de la salle principale du rez-de-chaussée de la maison du rieur, caractéristique de la Renaissance.

L'abbé Pouradier écrit dans ses souvenirs : « Cette pierre était tombée ces derniers temps (1880-1885). Le propriétaire l'a fait mettre dans le mur de la maison voisine qu'il a faite construire dans la cour, à la place de la grange⁽⁹⁾ des moines et où on la voit encore.



(8) Le Grand Armorial de France comporte 34 volumes de texte, 35 volumes d'armoiries et 125 807 blasons peints. Il aurait rapporté 2 439 855 livres au trésor royal.

(9) A ne pas confondre avec la grange dimière décrite plus loin.



Il s'agit d'un écu français ancien, issu du bouclier du 13^e siècle ».

Il est écartelé :

Aux 1 et 4 d'azur à trois lys d'argent au naturel. Ce sont celles des Anjorant (1452 - 1610) famille du Berry. - Jean Anjorant – fut prieur de Saint-Gondon (1522- 1523) et aumônier du Roi.

Aux 2 et 3 d'argent à deux fascés de gueules et deux guivres d'azur tortillées affrontées en pal, brochant sur le tout. Ce sont celles de la famille De Refuge - Pierre fut

Ecu enchâssé dans le mur

prieur de Saint-Gondon en 1508, Conseiller au Parlement, trésorier de Louis XI et successeur de François de Refuge, seigneur de la rivière de Queaulne⁽¹⁰⁾.

Soit en français intelligible :

Le blason est coupé en quatre avec en haut à gauche (1) et en bas à droite (4) le blason des Anjorant (trois lys blancs sur fond bleu) et, en haut à droite(2) et en bas à gauche(3), celui des De Refuge (fond blanc avec deux bandes rouges avec deux serpents bleus tortillés et se faisant face).

Un écu, dont la partie inférieure est effacée, est superposé au cœur des armoiries. On distingue la silhouette d'un chien ou d'un loup, queue dressée et deux lignes dentelées partant des coins vers le centre pour probablement former un chevron. L'appartenance de ces armoiries nous est inconnue pour l'instant.

Vers 1880, il y avait à l'église une oriflamme reproduisant les armoiries en pierre sculptée ornant primitivement la cheminée du prieuré. On en possède cette représentation où l'animal a été interprété comme un lion.



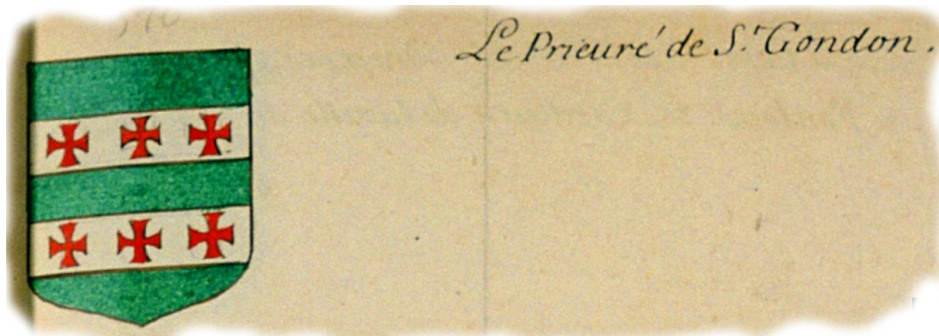
(10) Ancienne graphie de « La Quiaulne »

LES ARMOIRIES DE SAINT-GONDON

En 1696, par un édit de Louis XIV, Charles Louis d'Hozier - grand généalogiste de France - fut chargé de la création d'un Armorial Général et Officiel et de régulariser tous les droits et titres de la noblesse. Il était établi que nul ne pourrait à l'avenir porter des armoiries timbrées si elles n'avaient auparavant été visées par d'Hozier.

En 1890, Monsieur Charles de Boissoudy, dont les parents résidaient au château de la Ronce à Lion-en-Sullias, fit des recherches à la Bibliothèque Nationale à la demande du curé Pouradier et découvrit les armes du prieuré de Saint-Gondon dans l'Armorial général et officiel de Bourges.

En héraldique : « De sinople à deux fasces d'argent chargées chacune de trois croisettes pattées de gueules ».



Les armoiries du Prieuré de Saint-Gondon telles qu'elles figurent dans le Grand Armorial de France d'Hozier

Ce qui donne :

Sur fond vert, deux bandes couleur argent comportant chacune trois petites croix à l'extrémité évasée de couleur rouge.

Ces armoiries proposées pour la commune par le Conseil départemental d'héraldique du Loiret, sont celles de l'ancien prieuré de Saint-Gondon.

A ce jour, leur origine reste obscure.

Par une délibération du 4 octobre 1999, le conseil municipal de Saint-Gondon les a adoptées pour la commune.

LE CIMETIÈRE

Bien qu'invisible de nos jours, il semble que le cimetière des moines se trouvait dans l'enclos du prieuré. Lors de travaux effectués dans le jardin devant le logis des moines, on a trouvé des ossements et des grandes dalles funéraires identiques à celle que l'on peut voir aujourd'hui sur la place de l'église et qui servait de pavés des morts. Ce cimetière, à l'intérieur des murs de l'enclos prieurial a probablement servi aussi à l'inhumation de notables désirant passer l'éternité au plus près de Dieu.

Le commun des mortels était, pour sa part, inhumé dans le cimetière hors les murs qui se situait au lieu dit La Chapelle dédiée à saint Roch au bord de la route de Gien. Par la suite, le prieur offrit en 1695 le paturiau du prieuré, hors de l'enclos du monastère, pour y créer un nouveau cimetière, qui, lui-même fut déplacé dans les années 1920 à son emplacement actuel.

LA GRANGE DIMIÈRE

Dite également du prieuré ou du Pressoir, c'est un bâtiment qui mesure 16 m de long, 11 de large et 11 de haut. Elle ouvre sur une haute porte en plein cintre en pierre taillée, l'arcature de la porte date du XIII^e siècle.

On distinguait au bas des piédroits légèrement chanfreinés des lys stylisés très érodés. Elle est surmontée d'une petite ouverture dont l'encadrement est fait de briques.



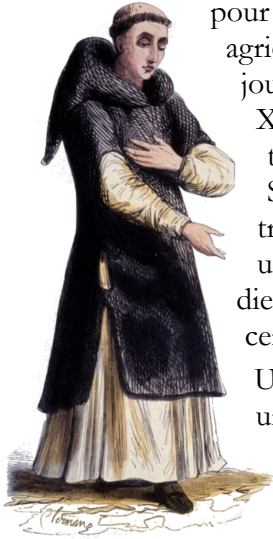
Cette ouverture, dit-on, permettait aux oiseaux de proie de venir chasser les rongeurs.

Le bâtiment permettait, sous l'Ancien Régime, d'entreposer la collecte de la dîme, impôt portant principalement sur les revenus agricoles collectés en faveur de l'église catholique.

Plus récemment, la grange accueillait familles et bétail des fermes du val chassés par les crues de la Loire et qui y séjournaient le temps des hautes eaux. Propriété de la municipalité, elle a été réaménagée en lieu de réunion et spectacle.

LA VIE DES MOINES

À la suite du troisième concile de Latran, la communauté d'un prieuré devait compter au moins deux moines. C'était le nombre minimum, pour éviter qu'il soit réduit à l'état de simple exploitation agricole ou réuni à un monastère. Saint-Gondon a toujours accueilli ce nombre minimum. Tout au long du XIe et XIIe siècle, il semble qu'ils aient été toujours trois ou quatre. En 1271, le pouillé⁽¹¹⁾ de l'Abbaye de Saint-Florent précise qu'à Saint-Gondon résident trois moines. Saint-Gondon perd sa conventualité à une date imprécise. Saint-Florent y envoie des obédienciers⁽¹²⁾ peu de temps après 1680, mais en 1731 un certain Noublanche est fermier du prieuré.



ANCIEN BENELECTIN.

Un prieuré est comme n'importe quel autre monastère, un espace clos, dont les limites sont en général marquées par une enceinte. Il y avait alors le monde du dehors et le monde dedans, l'un comme l'autre ne pouvait pas s'ignorer, mais la frontière devait être matérialisée et respectée. La règle de Saint-Benoît est claire sur ce sujet, il est essentiel que les moines se rendent étranger aux actions du siècle. Hors des murs est le monde des tentations, celles qui empêchent les frères de servir fidèlement celui pour qui ils sont sortis du temps. Il n'y avait apparemment pas de cloître à Saint-Gondon, tout du moins pas dans le sens qu'on lui donne aujourd'hui. Mais à l'image des monastères de grande importance, les bâtiments sont distribués autour

(11) Pouillé : Sous l'Ancien Régime, relevé de tous les biens et bénéfices d'une abbaye, d'un diocèse, d'une province...; registre ou liste de ces biens

(12) Obédienciers : religieux qui obéit à une règle monastique

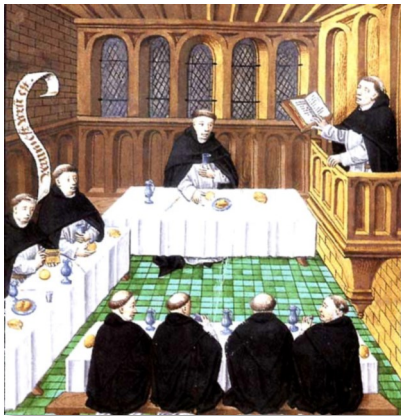
d'une cour centrale. Le logis des moines se trouvait collé à la façade sud de l'église avec laquelle il communiquait par une porte. Ce passage permettait aux moines de se rendre rapidement aux offices. Un document parle d'un passage tout à couvert qu'ils appellent cloître. Ce terme n'illustre pas forcément un espace clos bordée par une galerie. Le logis des moines servait à la fois de dortoir, réfectoire et cellier.

Dans son idéal, la règle de Saint-Benoît demandait aux moines de s'isoler du siècle et de ses préoccupations. Mais un monastère n'est pas qu'un lieu de prière, c'est aussi un lieu de gestion. Par la force des choses, les nécessités matérielles et l'appât du gain, les religieux deviennent de véritables administrateurs comme n'importe quel propriétaire laïque.

La journée des moines

De tout temps, il y eu entre trois et neuf moines au monastère.

La journée d'un moine bénédictin au Moyen âge commençait à 1h00 du matin, il y avait 3 offices jusqu'à 6h30. À 9h00, travaux des champs, du moulin, copie des manuscrits. Entre temps, un office, retour



Le repas des moines

au travail, un autre office. Le déjeuner sans viande pendant lequel l'un d'eux lit un passage de la Bible. Vers 15h00, un office, travail, 18h00 vêpres, 19h00 dîner de légumes et fruits. 19H30, lecture par l'un des moines, un office, et vers 20h00 chaque moine regagne sa cellule pour la nuit.

Les moines suivant la règle des Bénédictins devaient faire huit offices religieux par jour et garder le silence.

Chaque moine était affecté à une tâche précise. Compte tenu des normes de l'époque, la règle bénédictine n'imposait pas une grande austérité ni un ascétisme rigoureux. Elle garantissait la fourniture de nourriture et de vêtements en quantité suffisante ainsi qu'un abri. Selon la période de l'année et la fête célébrée, les bénédictins consacraient chaque jour entre quatre et huit heures à célébrer l'office divin et sept à huit heures au repos. Le reste de la journée était divisé également entre le travail généralement agricole, la lecture et l'étude.



Moine copiste

L'habit bénédictin était composé d'une tunique et d'un scapulaire, sur lequel les moines revêtaient une longue robe et un capuchon qui couvre la tête. La couleur de l'habit n'étant pas précisée dans la règle et on suppose que les premiers portaient du blanc, couleur naturelle de la laine non teinte.

Cependant, au cours des siècles, le noir est devenu la couleur dominante de l'habit.

DÎME, TAXES, BÉNÉFICES, ET AUTRES BIENS

Comme tous les bénédictins, les moines ne pratiquaient pas le faire-valoir direct mais le fermage. Chacune de ces terres, apportaient une rente annuelle au prieuré. Outre les terres, les moines touchaient la rente d'une grange et certainement aussi celle du Moulin d'Abbat⁽¹³⁾.

Le prieuré a possédé les églises de Saint-Gondon, Saint-Florent, Lion en Sullias, Coullons dont il percevait une partie de la dîme depuis que le 7 décembre 1111, date à laquelle l'évêque Jean d'Orléans leur en avait fait don.

En 1508 le prieur est possesseur de la rivière sise en la paroisse de Saint-Gondon appelée vulgairement la rivière de Quiaulne, tenant d'une part par le haut moulinet⁽¹³⁾ de la fabrique, d'autre part au terres de la métairie de Combes et d'y pêcher à sa volonté ou de l'affermier. Les moines possédaient une frayère au grandes Combes d'où l'ancien nom de la route de l'Ormet : rue de la Pescherie.



(13) Le moulin d'en bas

(14) Moulin foulon servant à battre ou fouler la laine tissée dans de l'argile smectique pour l'assouplir et la dégraisser. Le moulin était exploité par un ouvrier foulon ou foulonnier. Il pouvait aussi servir pour les cuirs et peaux.

Le prieur avait le droit de lever une partie ou la totalité des offrandes faite en l'église. En 1528 le bailli de Saint-Gondon reconnaît au prieur Jean Anjorant, de lever les offrandes et ce contre toute prétention des paroissiens.

Le prieuré paye au curé de Saint-Gondon 16 septiers⁽¹⁵⁾ de blé seigle et 50 francs pour les noales, dîme qui se percevait sur des pâtures nouvellement défrichées. Le curé de Coullons reçoit 8 septiers de seigle et 30 francs de noales, enfin le prieuré de Saint-Gondon donne à la fabrique un demi cent de grosse paille de seigle chaque jour des trépassés et 10 livres pour le droit de visite de l'archevêque de Bourges.

Après la réforme de Grégoire VII, Guillaume, abbé de 1070 à 1118 de Saint-Florent du Mont-Glonne s'efforce de réunir le patrimoine de l'abbaye usurpé par les laïcs. C'est en

1111 que les églises de Saint-Florent et de Lion sont retirées des mains des laïcs et redonnées aux moines.



◀ *Le paiement de la dîme*

Sous la monarchie, le prieur avait le droit de dîme sur les paroisses de Saint-Gondon, Lion, Saint-

Florent, et une partie de celle de Coullons, un droit de censive (ancêtre de l'impôt foncier) sur une partie des biens fonciers de ces trois communes.

Enfin il possédait le droit de péage sur la Loire en face d'Arcola (Lieudit Arcole commune de Nevoy) à rivière montante et descendante. Droit dont les moines usèrent à un certain moment d'une façon sans doute abusive car nous retrouvons un arrêt daté du 20 décembre 1603 portant défense au frère Robert Costel, religieux profès⁽¹⁶⁾ en l'Abbaye de Saint-Florent (en Anjou) et prieur de Saint-Gondon, sieur du péage de Saint-Gondon, de lever les droits dudit péage en la ville de Gien sur les bateaux descendant la Loire et au lieu-dit Saint-Gondon sur ceux qui la remontent en enjoignant au dit prieur et sieur du péage de ne lever qu'au lieu d'Arcola à rivière montante comme à rivière descendante.

(15) Septiers : Ancienne mesure de capacité pour les grains et les matières sèches variant entre 150 et 300 litres environ selon les provinces.

(16) Celui qui, après le noviciat, a prononcé les vœux par lesquels il s'engage dans un ordre religieux.

LE CARTULAIRE DU PRIEURÉ DE SAINT-GONDON-SUR-LOYRE

Alexandre Bruel (1841-1920), archiviste aux Archives Nationales, a rédigé de nombreuses publications à divers titres dont cet article publié dans l'ouvrage : « Bibliothèque de l'école des chartes. 1880, tome 41. pp. 418-419 » sur le thème :

Cartulaire du prieuré bénédictin de Saint-Gondon-sur-Loire, 866-1472, tiré des archives de l'abbaye de Saint-Florent près Saumur, par P. MARCHEGAY, archiviste honoraire du département de Maine-et-Loire, membre non résidant du Comité des travaux historiques. Les Roches-Baritaud (Vendée), 1879, in-8°, 64 pages.

C'est un condensé du contenu des chartes de notre Prieuré replacées dans le contexte historique. Il rend hommage au travail de Paul-Alexandre Marchegay (1812-1885) archiviste du département de Maine-et-Loire, spécialiste des chartes de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur dont dépendait le Prieuré de Saint-Gondon.

L'article de Bruel publié ici, est un raccourci historique, certes intéressant, mais truffé d'erreurs, notamment au début du texte, que vous pourrez découvrir en vous référant au livret consacré à l'église de Saint-Gondon et à son saint édité en septembre 2021.

Parmi les prieurés de la célèbre abbaye de Saint-Florent, un des plus riches et des plus importants était celui de Saint-Gondon-sur-Loire, dont l'histoire mérite d'être rapportée en peu de mots. Il avait eu pour fondateur au VI^e siècle un évêque orthodoxe de Lombardie, Gundulfus, que ses contemporains avaient canonisé et dont ils avaient substitué le nom à celui du vieux village auparavant nommé Nobiliacus, où il était mort. C'est en ce lieu que les religieux bénédictins chassés du Mont-Glonne (depuis nommé Saint-Florent-le-Vieil) par l'invasion normande, s'établirent grâce à la libéralité de Charles le Chauve. Recueillis au château de Saumur vers 950, puis établis en face de la ville, sur la rive gauche du Thouet, les moines oublièrent leur ancien asile, et quand, un siècle et demi environ plus tard, ils y songèrent de nouveau, ils le trouvèrent occupé par les moines de Saint-Pierre-de-Vierzon, qui s'y étaient établis sur le conseil du vicomte de Bourges et du sire de Sully. Les moines de Saint-Florent se virent obligés de transiger et d'abandonner leurs droits moyennant le paiement d'une rente de deux onces d'or, en stipulant que, faute de paiement, ils recouvreraient sur-le-champ la propriété de leur ancienne église : cette éventualité se réalisa dès le

2 mai 1095. Remis loyalement en possession de Saint-Gondon, les bénédictins de Saint-Florent y installèrent un prieuré, qui devint un des plus beaux de la province du Berry ; cet endroit fait partie aujourd'hui du département du Loiret, arrondissement de Gien. La notice d'où nous avons tiré ces renseignements précède les chartes, au nombre de 35, antérieures au XIII^e siècle, que M. Marchegay a réunies ; elles sont inédites, à l'exception de deux diplômes de Charles le Chauve et de Carloman, son petit-fils : elles sont comprises entre les années 866 et 1172. Neuf sont imprimées d'après les originaux, treize sont extraites d'une pancarte⁽¹⁷⁾ originale que M. Marchegay attribue au commencement du

XIII^e siècle ; les autres ont été fournies par les cartulaires de l'abbaye angevine.

◀ Notice de la donation faite aux moines du prieuré de Saint-Gondon par Bernard de Bourges, son fils, et le prêtre Renaud, son neveu, de l'église de Coullons, à condition que le prieur Galon et ses religieux acceptent ledit Bernard en tant que moine, l'entretiennent et l'instruisent pour en faire un moine ou un prêtre, et attribuent audit Renaud la charge de chapelain de Saint-Gondon.

(4 mars 1104)

Ce sont, outre les deux diplômes contenant la donation de Saint-Gondon aux abbés de Saint-Florent, les actes relatifs à la transaction avec les moines de Vierzon, et des chartes de donation au prieuré. On doit cependant signaler, sous le n^o 35, une charte d'affranchissement de péage à Chaumont-sur-Loire, en faveur des moines de Saint-Florent, mais dont devait surtout profiter leur prieuré de Saint-Gondon. Il est presque superflu de dire avec quel soin ces chartes sont publiées, elles sont accompagnées de sommaires en français, de notes et suivies d'une table des noms de lieux et des noms de personnes. Mais ce qu'il importe de faire connaître à nos lecteurs, qui pourraient l'ignorer, c'est que ce cartulaire fait partie d'un vaste recueil de tous les titres de l'abbaye de Saint-Florent antérieurs au XIII^e siècle, que M. Marchegay a entrepris depuis plus de quarante ans, et qu'il a commencé à imprimer seulement depuis quelques années et dans différents recueils, tels que la Bibliothèque de l'École des chartes et les Mémoires de plusieurs sociétés savantes. Nous faisons des vœux pour que M. Marchegay puisse poursuivre l'achèvement de ce travail, dont on trouvera le plan ci-dessous.

A. Bruel.

(17) Synonyme de charte au XIX^e siècle

BRÈVES CONSIDÉRATIONS SUR LE CARTULAIRE DU PRIEURÉ

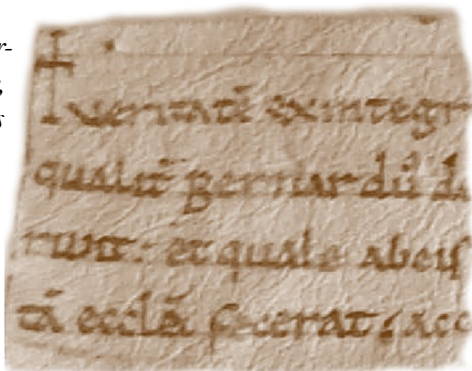
Le terme cartulaire, du latin moyenâgeux *Chartularium*., in extenso, désigne les recueils contenant la transcription d'actes fixant l'histoire et les titres de propriété d'une seigneurie plus particulièrement ecclésiastique. Les plus anciens remontent au VIIe siècle. Une charte est un acte écrit qui constitue un titre, ce sont les actes authentiques sur lesquels se fondent les droits et les obligations de leur possesseur.

Le cartulaire de Saint-Gondon comporte trente-cinq chartes qui constituent la plus importante source de renseignements sur le prieuré et la vie du village. Il fut traduit du latin, étudié et publié par Paul Marchegay, (1812-1885) archiviste aux Archives départementales de Maine-et-Loire.

Cet ouvrage est tiré des archives de Saint-Florent de Saumur, et conservé aux Archives départementales de Maine-et-Loire ; la plus ancienne charte date de 866 (acte I) et la plus récente de 1172 (acte XXXIV).

Nous ne publions ci-après qu'un résumé des plus significatives sur l'histoire du prieuré. Ainsi la toute première du 16 janvier 866, à Senlis dans laquelle Charles le Chauve attribue un diplôme qui confirme à Hecfrid, abbé de Saint-Florent du Mont-Glonne, un petit monastère dans lequel a été inhumé saint Gondon, nommé anciennement Nobiliacus et situé au bord de la Loire, en Berry. Le roi l'avait déjà donné à Didon, prédécesseur d'Hecfrid, pour y transférer les reliques de saint Florent et y établir, sous la règle de Saint-Benoît, le siège de son abbaye qui venait d'être détruite par les Normands. Un autre diplôme est attribué par Carloman dans le même sens en 881.

Notice rapportant la donation faite par Archambaud de Saint-Gondon à Roger, prieur de Saint-Gondon, et aux trois autres moines qui sont établis dans la dépendance, de la terre de Pierre-Maru, défrichée dans sa forêt, avec celles de Coulons et de la Noue-Ernard (Nouans), moyennant une somme de 40 sous. (1140) ➤



Suivent plusieurs chartes étalées entre 881 et 1095, période durant laquelle le diocèse de Bourges disputa à l'abbaye de Saint-Florent la possession du prieuré de Saint Gondon. (*voir texte de A. Bruel plus haut*)



C'est seulement le 6 février 1158, à Latran qu'une bulle du pape Adrien IV régla la question. Appelé à se prononcer sur le procès intenté par l'abbé de Vierzon, au sujet du monastère de Saint-Gondon, après avoir rappelé la transaction de 1095 et le jugement de 1104, le pape adjuge à perpétuité ladite église aux moines de Saumur. Cette treizième charte est la dernière traitant du rattachement du monastère.

◀ *Le Pape Adrien IV*

Les suivantes (la dernière date de 1172) concernent plutôt des dons faits au prieuré de Saint-Gondon par des habitants, beaucoup de nobles, du lieu et alentours. Bien souvent, c'est en rémission de leurs péchés ou sentant venir leur fin que des chartes sont conclues. Certains demandent à se faire enterrer dans l'église, ou seulement dans l'enclos, d'autres paient pour des messes perpétuelles dites à date fixe. On voit même des dons contre l'attribution d'une charge de chapelain pour un neveu et, pour lui, l'instruction pour devenir moine ou prêtre...

Ces dons sont souvent en monnaie dont il est difficile de se rendre compte de la valeur aujourd'hui. De nombreuses terres ou propriétés sont léguées aux moines en totalité ou en partie parmi lesquelles on peut citer notamment, dans la paroisse de Saint-Gondon, tout ou partie de : Pierre-Maru, la Ronce, le Val, les Combes, au Travau et bien d'autres ailleurs. Des droits de pacage, dîmes banales, redevances diverses ou autres leurs sont aussi abandonnés.



▲ *Calendrier des travaux agricoles (Pietro Guescenzi, XV^e siècle)*

LA FIN DU MONASTÈRE

Le 1er mars 1789, les habitants, invités à formuler leurs doléances concernant la Cure et le prieuré, demandent sa réunion à la Cure et à l'Eglise. Rappelons que le prieuré est passé « in commendam » (en commende). Il n'est plus occupé par les moines et un ecclésiastique a été nommé à titre provisoire. Le prieuré est donc devenu un poids mort inutile à la paroisse dont la seule activité est de percevoir la dîme. Les religieux étant partis, le bourg ne bénéficie plus de contrepartie.

Le dernier prieur en commende, Jean-Marie Scipion de Bonneval quitta la France pendant la Terreur.

En 1793, le monastère et les dépendances furent vendus comme biens nationaux, le prieuré en tant que tel cessa d'exister.

ROBERT APPERT

On ne peut achever l'histoire de notre prieuré sans rappeler la mémoire de celui qui, probablement, le sauva de la ruine.

Cinq siècles après sa construction, par suite de nombreux changements de propriétaires, et des transformations de toutes sortes, le prieuré du XVe siècle était défiguré lorsque M. Robert Appert, antiquaire parisien, l'acheta en 1949.



◀ *La famille Gauthier devant la tour du prieuré dans les années 1940/1950. Hermance Gauthier née Rabouin, au centre, est restée toute sa vie au service de M. Appert.*

Les belles fenêtres sculptées avaient été à moitié murées est transformées en porte. À l'intérieur, les plus grandes salles avaient été cloisonnées, celle du rez-de-chaussée avait été partagé en six pièces Et pour cela on n'avait pas hésité à couper en deux la grande cheminée ! Afin d'éclairer ses nouveaux appartements on avait percé à tort et à travers, de nouvelles ouvertures notamment dans la façade nord qui donne sur le jardin potager.

Remerciements

À Juan Garcia del Prado pour les textes, Patrick Chanay pour relecture, mise en page et dessin et la Mairie de Saint-Gondon.

Illustrations - photos : Collection de l'association, Juan Garcia del Prado, Patrick Chanay, Gilles Cosson.

Bibliographie :

- Archives Association St-Gondon Patrimoine Historique
- Archives d'André Legras – Historien du village
- Archives départementales du Loiret, du Cher
- Archives paroissiales – Abbés Pouradier, Courtial, Gaurier
- Cartulaire du prieuré de Saint-Gondon sur Loyre - L'an 866 à 1172 - Archives du Maine et Loire.
- Comptes de Fabrique de la paroisse
- Notes sur Saint-Gondon – F. Pouradier curé
- Le Journal de Gien
- Pratiques et usages de l'écrit diplomatique à Saint-Florent de Saumur ca. 950-1203. - Paul-Henri Lécuyer - Thèse présentée et soutenue à Angers, le 20.12.2018



Achévé d'imprimer en mai 2022

Par Instant. Com 41 rue Georges Ohnet - 31200 Toulouse

Saint-Gondon Patrimoine Historique éditeur

Mairie de Saint-Gondon - 10 rue de Gien - 45500 Saint-Gondon

Dépôt légal juin 2022

ISBN 978-2-9579223-1-4

UN PRIEURÉ

Le Val de Loire recèle plusieurs bâtiments tout à fait semblables à notre prieuré mais bien peu peuvent s'enorgueillir d'une histoire avérée aussi ancienne que celui de Saint-Gondon.

Si le bâtiment a plus de 500 ans, ce lieu est dédié à la religion depuis des temps immémoriaux puisque la plus ancienne partie de l'église, toute proche, est du IXe et Xe siècles et les cartulaires les plus anciens du IXe siècle.

Notre prieuré a eu la chance de traverser les siècles sans trop de dommage et d'avoir pu conserver dans ses murs les traces du temps et des hommes qui passent.

Nous vous invitons à découvrir, succinctement dans ce livret, cette riche histoire mêlant celle du village, des Seigneurs de la région, voire de beaucoup plus loin, des moines - prieurs- curés et des habitants de Saint-Gondon qui se sont succédés au fil des siècles.

Contact : saint-gondon@orange.fr

Site web : <http://saintgondon.free.fr>



St-Gondon Patrimoine Historique

St-Gondon Autrefois



9 782957 922314

Prix : 5 €

Mai 2022